RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

surcharge ou adjonction de mentions ou de feuillets blancs supplémentaires. Le passeport est rigoureusement personnel et doit être signé de son titulaire, ne peut être prêté ni faire l'objet d'un envoi par la poste. Il est interdit d'y effectuer aucun grattage ni aucune correction, rature

entraînent la nullité de ce document.

Toutes rectifications non opérées par l'autorité compétente pour sa délivrance

être nécessaire. Il aura, également, le plus grand intérêt à se renseigner sur la dans lesquelles le passeport lui permet d'entrer aux pays de destination et de 4. Le titulaire doit, avant de se rendre à l'étranger, s'assurer des conditions administrative ou consulaire la plus proche qui lui en délivre une attestation. durée du séjour que lui permet le seul passeport ou le visa et éventuellement transit et obtenir du ou des consulats étrangers compétents le visa qui pourrait En cas de perte de vol ou de destruction du passeport, son titulaire doit en former immédiatement le service qui l'a délivré ou à défaut, l'autorité

5. Le titulaire du passeport doit aussi se renseigner sur les formalités afférentes au transfert ou à l'acquisition des moyens de paiement en monnaie étrangère de manière à disposer de moyens suffisants pour assurer son séjour à l'étranger et son retour, les consulais camerounais n'étant pas en mesure de 6. Le présent passeport n'est pas prorogeable. Son titulaire doit en solliciter le prendre en charge son rapatriement.

8. Le titulaire du passeport doit, s'il se fixe à l'étranger, se faire immatriculer au consulat du Cameroun dans un délai de trois mois après son arrivée dans la pour leur permettre de regagner le territoire national. Les autorités diplomatiques ou consulaires sont habilitées en cas de besoin, à délivrer un laissez-passer ou un sauf conduit aux ressortissants camerounais

Passeport / Passport

Signature du titulaire / Holde

renouvellement six mois avant son expiration.

30

République du Cameroun / Republic of Cameroon

Code de pays / Country code

sur les conditions requises pour l'exercice d'une activité professionnelle.

ADE Prénoms / Given names LICKSON TANDANKWA Nationalité / Nationality
CAMEROONIAN

Nom / Surname

Date de naissance / Date of birth 26 OCT / OCT 1982 Sexe / Sex Lieu de naissance / Place of birth

MANKON Date de délivrance / Date of issue
0.6 AOUT / AUG 2

Date d'expiration / Date of expiry
06 AOUT / AUG

N° de passeport / P 01433010



Taille / Height N° personnel / Personal No M0321889

Domicile / Residence YAOUNDE Autorité / Authority DGSN

P<CMRADE<<LICKSON<TANDANKWA<<<<<<<<<<<<< 01433010<2cmr8210265M1508064M0321889<<<<<54